

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6c. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE 12s. 6c.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, MERCREDI MATIN, 19 DECEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des

SOULIERS et **BOTTINES** de **CAOUTCHOUC**, pour DAMES et MESSIEURS,

MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Séchées du sousigné.

15,000 paires de Souliers communs de Caoutchouc, de bonne qualité, — style originale, — pour D. moisselles, Dames et Messieurs. Se vendent que 2-6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix : depuis 2-10d. jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelées Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.

Depot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille. T. CASEY.
Québec, 3 décembre, 1849.

EN VENTE.

LE CALANDRIER ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC, POUR 1850,

IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale :

UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent, UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles escomptent.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Cremazie ; J. T. Brousseau ; T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s-6d.—Par copie, 6 sous.
STANISLAS DRAPEAU,
Québec, 23 novembre, 1849.



DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

EN conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au

Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à

L'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal.
9 novembre, 1849.

COURS DE CHIMIE.

LA demande de plusieurs étudiants en médecine et autres personnes, le soussigné donnera chez lui un COURS DE CHIMIE étendu et accompagné d'un grand nombre d'expériences intéressantes. Le cours commencera le 1er Décembre. Ceux qui désirent y assister sont priés de s'adresser à lui au plutôt pour connaître les conditions.

N. AUBIN.
No. 11 rue Lamontagne.
Québec, le 23 Novembre 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr.
Québec, 14 juin 1849.

ATTENTION !!

LE Soussigné ayant obtenu des Autorités Ecclesiastiques le droit exclusif de publier le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, avec la Rubrique de l'Eglise, et ayant déposé suivant la loi, copie de son Calendrier dans les bureaux du Régistrateur Provincial, donne avis qu'il a obtenu un privilège pour l'impression de ce Calendrier, et que quiconque copiera ou imprimera un Calendrier ou Almanach, avec la Rubrique laïque pour les célébrations religieuses de l'Eglise, sera pourvu aux rigueurs de la loi, comme contrefacteur.

STANISLAS DRAPEAU.
Québec, 23 Nov. 1849.

UNE INSTITUTRICE DEMANDÉE.

On a besoin immédiatement d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais et le français grammaticalement, l'arithmétique, &c. S'adresser à ce bureau, par lettre affranchies.

3 Déc. 1849.

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de 2 p. 0/0 sur le fonds capital de cette banque, pour le semestre courant, est arrêté de ce jour et sera payable le ou après le CINQ décembre prochain.

Par ordre,
NOAH FREER
Caissier.
Québec, 9 novembre 1849.

G. TALBOT.

Avocat. Stabli son bureau au No. 53 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.— 4 mai, 1849.

L'AMI DE LA RELIGION DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 19 DÉCEMBRE, 1849.

W. L. McKenzie et L. J. Papineau.

PAPINEAU AGITAIT-IL LE CANADA POUR LA RÉVOLTE.

Quand le *Libérateur* du Canada s'entend reprocher de temps à autres son manque de courage il répond qu'il était opposé à la violence, et qu'il conseillait au peuple de se soumettre ou de fuir aux Etats Unis. Le 14 de mars, 1848, dans la chambre d'assemblée, il se plaignit de ce que des membres l'avaient appelé "bas et servile courtisan," ajoutant :—

"Quand l'Angleterre empiéta sur nos droits s'empara de nos revenus et les distribua d'une manière inconstitutionnelle, et foula aux pieds les premiers principes de gouvernement responsable, je conseillai au peuple de prendre tous les moyens possibles pour rendre la conservation de la colonie onéreuse à la mère-patrie, de manière à l'obliger à nous rendre justice. J'ai conseillé le refus des subsides le plus fort moyen à la disposition des représentants du peuple pour faire cesser les abus. Jusqu'au dernier moment nous avons conseillé au peuple de ne pas songer à la résistance armée, pour laquelle il n'était pas préparé, mais de discontinuer l'usage des articles sujets à des impôts, et de rendre par là le revenu aussi petit que possible."

A une grande assemblée des habitants de cinq grands comtés réunies, tenue à St. Charles, un mois avant les troubles, le Dr. W. Nelson au fauteuil, MM. Papineau, L. M. Viger, le Dr. Côté, T. S. Brown et Rodier parlèrent. Ils résolurent d'écrire des officiers de milice, de dresser une milice, et de tâcher d'organiser les jeunes gens pour qu'ils fussent prêts quand il serait temps d'agir. On planta un poteau en l'honneur de Papineau, et les jeunes gens (dit le *Vindicator*) "se rendirent en procession à ce poteau devant lequel ils chantaient un chant populaire, et posant leurs mains sur le poteau, jurèrent qu'ils seraient fidèles à leur patrie et qu'ils vaincraient ou mourraient pour elle. Ce vœu solennel fut enregistré dans les cœurs de tous ceux qui étaient présents, au bruit de plusieurs volées de mousquetaires et des tonnerres de l'artillerie."

Deux années après les troubles, M. Papineau étant à Paris, publia une espèce de plaidoyer ou de complainte contre le gouvernement anglais, dans lequel écrit je trouve ce passage :

"Parmi les acteurs de cette sanglante tragédie, (les troubles en Canada) il n'y en a pas un qui regrette d'avoir tenté la résistance ; et parmi leurs citoyens, il n'y en a pas un sur mille qui leur reproche d'avoir agi ainsi. Il n'y a qu'un seul regret dans le cœur de tous, celui que cette résistance ait été sans succès accompagnée en même temps d'un ardent espoir qu'elle sera renouvelée et qu'elle réussira."

Dans l'été de 1837, le gouvernement colonial se plaignit de ce que lui et d'autres conseillaient au peuple de se rebeller. Par rapport à lui les procédés n'ont pas fait croire que le *major* de l'ancienne guerre s'enfuirait au moment où il entendrait dire qu'un bataillon anglais marche sur St. Denis, et laisserait à un Docteur le soin de protéger les femmes et de faire le combat !!

Ordre général de milice, Québec, 24 août 1837 ; 3e. bataillon de Montréal, major L. J. Papineau démis du service de Sa Majesté.

Douze jours avant, M. Wolcott, secrétaire de lord Gosford, avait écrit à M. Papineau demandant pourquoi il avait concou-

ru dans les résolutions à St. Laurent sollicitant "une violation des lois." Il répondit le 14 août ; "la prétention du gouverneur en m'interrogeant sur ma conduite à St. Laurent, le 15 de mai dernier, est une impertinence que je repousse avec mépris et silence."

Le 16 de juin, 1837, le peuple des comtés de l'Ilet et de Bellechasse s'assembla près de St. Thomas, avec un corps d'artillerie en uniforme gris et blanc, tirant plusieurs canons avec une rapidité remarquable. MM. Papineau, et Lafontaine, Girouard et E. P. Taché adressèrent la parole à l'assemblée. M. Morin, maintenant orateur, était aussi présent. Le peuple, dit le *Vindicator*, s'y rendit en grand nombre avec des mousquets... "De l'Angleterre, il n'y a rien à attendre que l'insulte et le pillage." Il y fut résolu que "les procédés de coercition de lord John Russell étaient "une rupture du contrat social qui existe entre la mère-patrie et cette province ;" que cet état de chose ne peut continuer qu'aussi longtemps que les Canadiens se trouveront trop faibles pour le renverser ; qu'ils n'ont rien à attendre de l'autre côté de l'Atlantique, si ce n'est oppression et injustice."

A l'assemblée de l'Acadie, dit le *Vindicator*, M. Papineau parla deux grandes heures, aux acclamations du peuple qui "reposit la confiance la plus illimitée dans ses talents, son énergie et son patriotisme." Il fut résolu "que nous ne devons plus mettre de confiance que dans nous-mêmes et en ceux qui la nature a désignés comme nos alliés ;" et par rapport à la saisie des revenus,—"que nous ne nous soumettrons jamais à cet acte de spoliation ;—que nous ne solliciterons plus ni ne pétitionnerons plus un pouvoir qui n'est jamais disposé à entendre favorablement les plaintes d'un peuple opprimé."

A la "Grande Assemblée des hommes du Nord" 1837, le comté des Deux-Montagnes, juin 1837, M. Papineau s'adressa aux tenants. Il y eut une grande procession, avec un drapeau portant pour motto, "le sang de l'innocent crie vengeance ;" aussi, "drapeau national du Canada ;" un autre drapeau sur lequel était inscrit : Un combat sanglant plutôt que l'oppression d'un pouvoir corrompu ;" et sur un troisième on lisait : le peuple résistera à la coercition.—La mort avant l'esclavage."

"Un magnifique Aigle américain flottait dans l'espace sur un étendard blanc, avec ce motto, "libre comme l'air ;" l'Aigle du Canada venait ensuite portant une branche d'érable. Ces deux Aigles étaient supportés de chaque côté, de l'un par un drapeau parsemé de nombreuses étoiles, et de l'autre par un drapeau d'une seule étoile avec les mots "Notre Avenir." Tout cela avait un effet bien marqué et significatif."

Dans les résolutions qui y furent adoptées on parla "de force physique" de "résistance physique, et le journal de M. Papineau publia de suite les rimes suivantes des *Mémoires de Moore*. Les deux dernières lignes sont bien loin de lui être applicables :—

When hearts are all high-beating,
And the trumpet's voice repeating
That song whose breath may lead to death
But never to retreating !

[Quand tous les cœurs battent bien fortement,
Quand on entend la voix de la trompette
Rétéer à l'envi ce noble sentiment,
"Le mort, plutôt que la retraite !"

PEEL ET L'AGITATION RESPONSABLE.

Dans la chambre des communes, le 18 avril, 1848, sir Robert Peel fit les remarques suivantes, probablement sans vouloir faire allusion à la suite de M. Papineau :—

"Monsieur, je respecte beaucoup ceux qui, inspirés par un ardent amour de la liberté, sont prêts à sacrifier leurs vies et leurs fortunes, sous des circonstances de grande nécessité, et quand la liberté est réellement en danger. J'ai beaucoup d'admiration pour ceux prêts à donner l'exemple du péril aux autres et à s'engager dans une cause commune ; mais je n'ai pas de sympathie, point de respect, point d'admiration pour ceux qui entraînent les ignorants dans un crime capital de trahison, et se contentent d'échapper à toute responsa-

bilité. "Monsieur, je ne puis m'imaginer "un caractère plus détestable que celui "de l'homme qui, pour satisfaire sa vanité personnelle dans l'espoir de voir son nom associé aux noms célèbres qui sont "compris dans la catégorie des maîtres, "presse ses partisans malheureux et trompés, par ses discours et ses écrits, mais "n'a pas le courage de partager avec eux "un sort commun."

Le *North American*, autrefois publié à Swanton, contenait une histoire de 1837 en Canada, écrite, m'a-t-on dit, par le Dr. Côté, qui, avec le Dr. Robert Nelson, dirigea le mouvement en novembre 1838. Cette histoire a été citée, comme suit, par le Dr. W. Nelson, en juillet dernier :

"Ce qui parut l'occuper plus spécialement (M. Papineau après l'affaire de St. Denis) fut d'échapper à toute observation, et par ce moyen au gouvernement, "—lui qui écrivit à W. L. McKenzie de commencer le jeu, et de soulever cette province, afin d'aider les Bas-Canadiens dans leur combat pour l'indépendance, "lui qui renouva le message par un "certain monsieur (M. Théophile Dufort) "qui s'en allait en Haut-Canada, —lui qui s'était rendu à St. Denis pour chercher "refuge dans la maison du Dr. W. Nelson, sachant que le Dr. combattait bravement avant de le livrer, —lui qui avait envoyé dans le comté de l'Acadie pour engager le Dr. Côté à prendre les armes "et à se préparer à forcer l'ennemi à battre en retraite, —lui craignit de se compromettre, quand, par l'exercice de son influence illimitée, il avait conduit ses compatriotes dans le danger, ou mieux à la boucherie. Plusieurs individus "ont vainement essayé de pallier la "conduite de M. Papineau ; mais dans "notre opinion, ils ont complètement "manqué leur objet."

MOUVEMENTS PRÉPARATOIRES — MISSION DE LLOYD.

Afin qu'il n'y eut pas de mal entendu à Toronto touchant les vues, les intentions et toute la politique de Papineau, M. Jesse Lloyd, (Quatre), cultivateur très-aisé de Lloydstown, lui porta un paquet de lettres venant du Dr. Roiph, de moi et de plusieurs autres. La mission à Montréal était en partie pour la satisfaction de plusieurs cultivateurs du comté d'York, voisins et amis de M. Lloyd, favorables à un changement de choses, et qui étaient prêts à risquer vie et propriété, s'ils eussent été sûrs que le Bas-Canada fut réellement disposé à le seconder.

Le 6 de novembre 1837, M. Lloyd était dans la maison de M. Papineau conversant avec lui, le Dr. Robert Nelson et autres alors dans ses confidences, sur ce sujet, au moment où eut lieu l'émeute entre les clubs tory et réformiste, qui se termina par la destruction de l'organe anglais de M. Papineau, le *Journal Vindicator*. La conversation fut sans réserve, et M. Lloyd retourna à Toronto avec un grand nombre de lettres, nous informant que le B.-C. ne tirerait pas en arrière, —que les canadiens étaient bien préparés et bien organisés, —qu'il avait été jugé à propos de diffuser le mouvement jusqu'à ce que la glace se formât sur le St. Laurent pour le rendre impossible à traverser, —que notre prompt coopération, conformément à notre promesse publique, entrain en ligne de compte dans toutes leurs démarches, —que M. Papineau enverrait un message au Dr. Ralph, à moi et autres pour nous donner le signal d'agir, —et que, vu son âge avancé et ses immenses propriétés, M. Denis B. Viger ne prendrait aucune part dans le mouvement, et ne recevrait aucune connaissance officielle de l'approche du combat.

M. Lloyd, à son retour dans le Haut-Canada, communiqua amplement avec ceux en qui il avait confiance. Les événements hâtèrent le combat dans la province inférieure et M. T. Dufort, magistrat de Montréal, et maintenant clerc, à \$1,200 par année, dans le bureau de Mr. L. M. Viger, receveur général, fut le message de Papineau à Toronto, un mois plutôt que nous attendions les ordres. Quand je fus à Montréal en février dernier, j'allai à l'hôtel du gouvernement pour avoir M. Dufort et je le trouvai associé, pour la préparation des billets du trésor canadien, à un frère